

Théorie et pratique de la préparation physique du sportif de haut niveau

Titulaires

Alain CARPENTIER (Coordonnateur) et Justine MAGNARD

Mnémonique du cours

EDPH-I4454

Crédits ECTS

15 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Erasme et Autre campus

Contenu du cours

Théorie : 6h00

contact : Justine.Magnard@ulb.be

Stages : 50h00

> Encadrement dans la discipline choisie

contact : Mehdi.Datoussaid@ulb.be

Travaux dirigés : 12h00

> Suivi de sportifs sous statut en laboratoire et sur le terrain au travers du CAPS (si possible dans la discipline choisie)

contact : cedlaure@ulb.ac.be

Séminaires: 30h00

> Participation à 3 interventions lors du DEUPP de Bruxelles, au colloque du CAPS ainsi qu'aux webinaires du CAPS,....

> + 3 participations à des séminaires par quadrimestre avec un rapport par quadrimestre

contact : Justine.Magnard@ulb.be

Travaux personnels: 82h00

> Pratique personnelle dans la discipline choisie. + en fonction du niveau de pratique personnelle, obtention de brevets ADEPS, de juge, d'arbitre...

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif de cette UE est d'acquérir des compétences dans le domaine de l'entraînement des activités sportives

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

EDPH-I3193: Méthodologie des activités physiques adaptées à l'entraînement

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

cf.: contenu

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme et Autre campus

Contact(s)

Responsables académiques

Alain CARPENTIER (coordonnateur): Alain.Carpentier@ulb.be

Justine MAGNARD: Justine.Magnard@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Examen écrit, Examen oral, Rapport de stage et Rapport écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Théorie (10%) : Examen écrit

Stages (20%) : 1 rapport de stage réflexif + évaluation du maître de stages

Travaux dirigés (10%) : rapport d'analyse des résultats du test de laboratoire .

Séminaires (30%) : fin du Q1: 1 rapport réflexif suivi d'un examen oral (évaluation formative)

fin du Q2 : 1 rapport réflexif suivi d'un examen oral (évaluation certificative)

Travaux personnels (30%) : En fonction du niveau pratiqué par l'étudiant et des brevets obtenus

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

En l'absence de point de déficit* dans chacune des 5 parties, la note de l'UE sera la moyenne pondérée. En cas d'une partie < à 10/20, un maximum de 2 points de déficit sera toléré pour autant que la moyenne globale soit supérieure ou égale à 12/20. Dans ce cas, l'UE égale la moyenne pondérée. Si cette moyenne globale n'atteint pas 12/20, ou s'il existe plus de 2 points de déficit pour une des parties, la note de l'UE est égale à la note la plus basse des points de déficit cumulés des différentes parties. Toute note supérieure ou égale à 10/20, sera « reportée » d'une session à l'autre automatiquement. Aucune note ne sera reportée d'une année à l'autre.

*Le point de déficit se comptabilise par la différence entre 10 et la note obtenue si elle est inférieure à 10.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences de la motricité

MA-EDPH | Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique | finalité Entraînement et coaching/bloc 1 et finalité Européenne en préparation physique, mentale et réathlétisation/bloc 1

